



Visa rédacteur	MV
Visa diffusion	Bex du 05-11-2010

Diffusion :

Bureau Exécutif pour approbation

- Commission du sport de compétition
- Commission nationale des Juges et des Arbitres

Pour information

- Conseil Fédéral
- CRCK C.T.R.C. via ID

EB/HB/2010-679

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION NATIONAL DES JUGES ET DES ARBITRES

Joinville le Pont - Vendredi 28 mai 2010

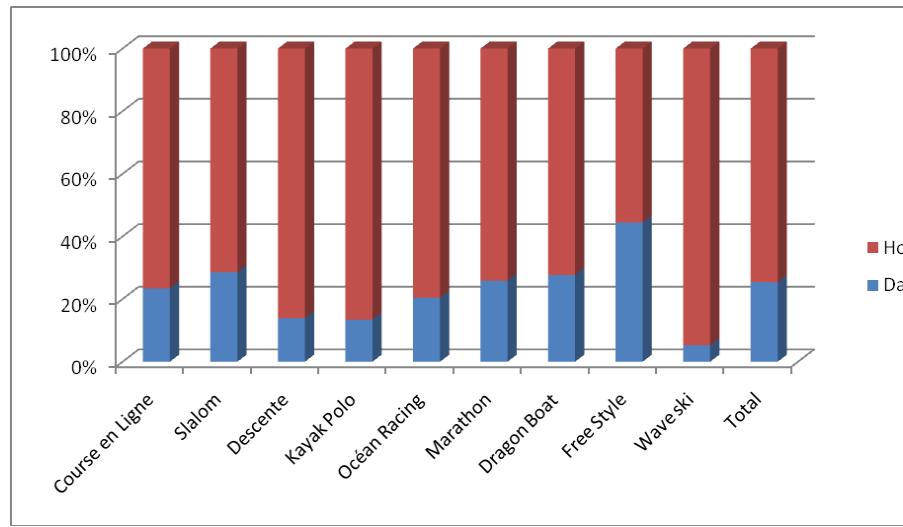
Etaient présents : Bernard BOUFFINIER - Hélène BOURDON - Emmanuel BRUGVIN- Philippe DUMOULIN - Jacky FRAISSE - Nicolas GHARBI - Emmanuel GIRARD - Frédéric GRUYELLE - Yannick LE BORGNE - Maryse VISEUR -  
Excusé : Myriam PIERRON (Slalom)

**SUITE A DONNER**

1-	<p><b>Rappel modalités de recrutement du Juge Arbitre International pour les JO de la jeunesse</b></p> <p>Suite à la demande d'une commission, il a été rappelé les modalités de recrutement d'un Juge Arbitre International pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour. La commande du BEX était de nommer un Juge Arbitre de moins de 30 ans, (éventuellement 35) à la fois Slalom et Course en Ligne. Nous n'avons pas de juge commun aux deux disciplines et devant le temps très court pour la réponse, le président de la CNJA a fait une proposition relayée par le Bureau Exécutif de la nomination de Myriam PIERRON par le CIO pour les J.O.J. (à l'avenir, il serait souhaitable que la proposition soit issue de la Commission en prévoyant le délai suffisant pour cette réponse)</p>																			
2	<p><b>Pyramide d'âge du corps arbitral</b></p> <p>Le résultat de l'analyse du Corps Arbitral a été présenté lors de cette réunion. Une synthèse est proposée dans ce rapport. L'analyse a été faite par rapport au fichier du siège fédéral et il semble que toutes les personnes présentes dans ce fichier, ne soient pas actives au sein du Corps Arbitral. Il est donc demandé aux Présidents des Commissions Nationales d'Activité ainsi qu'aux Responsables de Corps Arbitral de chaque discipline de mettre à jour les listes de nos Juges et Arbitres. Néanmoins, il semble intéressant d'analyser la répartition des nos Juges et Arbitres par discipline, par âge et par niveau, au regard du fichier actuel. Le siège fédéral recense 2057 Juges et Arbitres dans la base de données, dont la date de naissance est comprise entre 1997 et 1925. La moyenne d'âge est d'environ 40 ans mais avec des différences importantes entre les disciplines avec des moyennes variant de 30 ans pour Kayak polo à plus de 50 ans pour la Course en Ligne et l'Océan Racing. Néanmoins, l'observation de l'âge de notre corps arbitral nécessite une analyse plus fine.</p> <p style="text-align: center;"><b>L'âge des Juges Arbitres en global</b></p> <table border="1"><caption>Data for the Age Distribution Graph</caption><thead><tr><th>Age Group</th><th>Number of Individuals</th></tr></thead><tbody><tr><td>-20 ans</td><td>~200</td></tr><tr><td>+20 ans</td><td>~550</td></tr><tr><td>+30 ans</td><td>~350</td></tr><tr><td>+40 ans</td><td>~380</td></tr><tr><td>+50 ans</td><td>~420</td></tr><tr><td>+60 ans</td><td>~150</td></tr><tr><td>+70 ans</td><td>~20</td></tr><tr><td>+80 ans</td><td>~10</td></tr></tbody></table>	Age Group	Number of Individuals	-20 ans	~200	+20 ans	~550	+30 ans	~350	+40 ans	~380	+50 ans	~420	+60 ans	~150	+70 ans	~20	+80 ans	~10	
Age Group	Number of Individuals																			
-20 ans	~200																			
+20 ans	~550																			
+30 ans	~350																			
+40 ans	~380																			
+50 ans	~420																			
+60 ans	~150																			
+70 ans	~20																			
+80 ans	~10																			

Nous pouvons observer une double population avec à la fois une bonne représentation chez les jeunes avec un pic sur les 20 à 30 ans et un deuxième pic avec des personnes de 40 à 60 ans. Il semblerait donc que nous ayons des Juges ou Arbitres jeunes mais aussi pratiquants en compétition tout en ayant aussi des personnes qui prolongent une carrière sportive pour aider à structurer nos activités, soit en tant que dirigeant sportif, soit en assurant cette fonction essentielle à tout sport : le jugement pour vérifier la conformité à la règle. La répartition des Juges et des Arbitres est loin d'être homogène puisque 65% des Juges et Arbitres sont pour le Slalom, 12% pour le Kayak Polo et 6% pour la Course en Ligne.

Cette disparité s'explique car le Slalom nécessite beaucoup de juges avec le contrôle du passage de portes dans les compétitions alors que des disciplines comme la Descente et l'Océan Racing nécessitent deux Juges Arbitres pour valider la compétition. Il faut aussi préciser que l'Arbitre de Kayak Polo est dans la grande majorité un joueur d'une autre équipe, alors qu'un compétiteur de Slalom ou de Course en Ligne, ne peut pas dans une compétition, être juge à un moment de la journée de son championnat. Lors des Conférences de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports), le point sur la mixité est souvent abordé et notre répartition de 25% en corps arbitral féminin par rapport à 75% en masculin correspond à la répartition de nos licenciés.



Néanmoins, selon les disciplines, les pourcentages de corps arbitral féminin varie de 5 à 44%. Nous avons donc encore des efforts à effectuer sur ce sujet. Une analyse plus fine par discipline permettrait de comparer les statistiques sur les Juges Arbitres et sur les compétiteurs. Chaque responsable de corps arbitral de chaque CNA pourrait être chargé de finaliser ce comparatif.

La décomposition du corps arbitral fédéral en différents niveaux de compétition, permet d'analyser le niveau régional national et international.

Au niveau régional, si nous avons 38 Juges en Descente, nous avons 125 Arbitres de Kayak Polo et 1155 Juges de Slalom. Il en résulte un déséquilibre dans l'analyse globale de notre Corps Arbitral. L'âge des juges régionaux est en moyenne de 35 ans alors que les juges nationaux sont plus âgés avec une moyenne d'âge de 45 ans. Au niveau national, nous pouvons comparer les différentes disciplines et constater là encore dans le tableau ci-dessous, une disparité importante.

Discipline	Slalom	Kayak Polo	Course en Ligne	Dragon Boat	Marathon	Océan Racing
Nombre	135	120	76	55	45	44

Une discussion s'est engagée sur le nombre nécessaire de juges ou Arbitre nationaux mais il a été rappelé que l'animation nationale est du ressort de la Commission Nationale d'Activité, jusqu'au Championnat de France. La

	<p>Commission Nationale des Juges et des Arbitres (CNJA) ne souhaite intervenir que pour aider les Commissions Nationales d'Activité (CNA) dans la structuration de la formation, dans l'aide à l'évaluation du corps arbitral mais en laissant la conduite de la gestion du Corps Arbitral au niveau national, interrégional et régional au sein des CNA.</p> <p>Par contre, la gestion des Juges et arbitres Internationaux sont à la charge de la CNJA qui proposera au Bureau Exécutif des noms de Juge ou Arbitre, pour validation et éventuellement pour choix de nomination. Il paraît souhaitable que le Bureau Exécutif, garant de la politique fédérale, soit le seul à nommer ces juges internationaux ou à proposer aux Fédérations Continentales ou Internationale, les noms des personnes retenues. La répartition des Juges et Arbitres Internationaux au sein de la Fédération, est loin d'être homogène avec une moyenne d'âge de 53 ans.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Discipline</th><th>Slalom</th><th>Kayak Polo</th><th>Course en Ligne</th><th>Dragon Boat</th><th>Marathon</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td><td>56</td><td>8</td><td>6</td><td>10</td><td>6</td></tr> </tbody> </table> <p>Il est important de rappeler que la certification des juges et arbitres internationaux sont du ressort de la Fédération Internationale et que la formation est souvent aussi de sa responsabilité.</p> <p>Par contre, il semble nécessaire de valider les personnes aptes à candidater sur une formation internationale, validation faite par la CNJA et le BEX en dernier ressort.</p>	Discipline	Slalom	Kayak Polo	Course en Ligne	Dragon Boat	Marathon	Nombre	56	8	6	10	6	
Discipline	Slalom	Kayak Polo	Course en Ligne	Dragon Boat	Marathon									
Nombre	56	8	6	10	6									
3	<p><b>Formation des juges et juges arbitres</b></p> <p>La Formation des Juges et des Arbitres, comprend plusieurs aspects à prendre en compte au sein des CNA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation</li> <li>• La validation de la formation</li> <li>• La certification</li> <li>• L'évaluation de la formation et des formés</li> <li>• La formation continue de nos Juges et Arbitres.</li> </ul> <p>La CNJA a pour objet d'aider la mise en place d'outil d'évaluation des juges et arbitres, tout au long de la carrière, de favoriser la formation continue de ceux-ci par l'organisation d'actions comme le Colloque de l'Arbitrage, pour valoriser et améliorer la reconnaissance du corps arbitral. Il est souhaité qu'à l'avenir, la certification de la formation commune soit assurée par la CNJA, à partir de tests communs à toutes les disciplines avec une évaluation commune sur la structure fédérale, la fonction du Juge Arbitre, le règlement commun. Un QCM commun à toutes les disciplines pourrait être le travail du bureau de la CNJA.</p> <p>Les points proposés pour cette formation de la partie commune, sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La structure fédérale,</li> <li>- Le BEX, le Conseil Fédéral</li> <li>- Membres affiliés, agréés, conventionnés,</li> <li>- Organes déconcentrés de la FFCK,</li> <li>- Règles statutaires ?</li> <li>- Le fonctionnement de la commission</li> <li>- La fonction de Juge Arbitre,</li> <li>- Les devoirs du Juge Arbitre,</li> <li>- Les droits du Juge Arbitre</li> <li>- La représentation de la FFCK</li> <li>- Les règles communes,</li> <li>- Les catégories d'âge,</li> <li>- Les règles de sur classement</li> <li>- Attitude et comportement des compétiteurs</li> <li>- Procédure contrôle anti-dopage.</li> </ul> <p>Par contre, la formation spécifique est bien sous la responsabilité de la CNA, qui mettra en œuvre un programme de formation adaptée à la mission confiée. Par</p>													

	<p>contre, par souci d'équité, le temps de formation doit se clarifier (une journée, un week-end, ...) avec un coût de participation à la formation équivalent par rapport au temps de formation, entre les disciplines. La proposition est donc de ne plus mettre en place de formation gratuite. Les sommes de participation aux frais de formation sont de 10€ pour les formations régionales sur une demi-journée, 30 € pour une journée avec remboursement de frais de déplacement et 50€ pour une formation sur deux jours avec prise en charge des frais d'hébergement et de déplacement. La proposition d'une validité du diplôme national de Juge ou Arbitre de cinq ans pour toutes les disciplines, semble recueillir l'unanimité et l'âge minimal pour devenir juge national devra être de 18 ans.</p> <p>Il a été décidé de mettre en place un système d'évaluation des Juges et Arbitres nationaux, sous la responsabilité des CNA, tout au long de leur carrière avec une validation de la CNJA.</p> <p>Le classement des Juges et Arbitres nationaux se décompose sur notre proposition, en trois classes A, B, C.</p> <p>Pour chaque discipline, il a été décidé de redéfinir les différents niveaux.</p> <p>Il restera à définir les règles et les modalités pour évoluer dans cette classification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Classe A <ul style="list-style-type: none"> <li>• CEL = Chef des officiels</li> <li>• Slalom = Juge Arbitre National</li> <li>• Kayak Polo = Match N1H en principal ou International</li> <li>• Descente = Juge Arbitre National Principal</li> <li>• Océan Racing = Juge Arbitre C2F</li> <li>• Free Style = ?</li> <li>• Wave Ski = ?</li> </ul> </li> <li>• Classe B <ul style="list-style-type: none"> <li>• CEL = Juge National</li> <li>• Slalom = Juge National</li> <li>• Kayak Polo = Match N1F et N2H, N1H en secondaire</li> <li>• Descente = Juge Arbitre National adjoint</li> <li>• Océan Racing = Juge Arbitre Sélective interrégionale</li> </ul> </li> <li>• Classe C <ul style="list-style-type: none"> <li>• CEL = Pas d'utilité</li> <li>• Slalom = Juge Arbitre Régional</li> <li>• Kayak Polo = Match N2F, N3 et N4, N2H en secondaire</li> <li>• Descente = Juge Arbitre Régional</li> <li>• Océan Racing = Juge Arbitre régional et R1</li> </ul> </li> </ul> <p>Il nous faut donc prévoir un référentiel national pour la formation, commander et diffuser un dossier d'évaluation des Juges Arbitres, afin de mieux maîtriser la gestion des listes du Corps Arbitral. Il faudra aussi mettre en place nos évaluateurs.</p>
4	<p><b><u>Recensement de la population juges et juges arbitres nationaux</u></b></p> <p>Le recensement des Juges et Arbitres nationaux est essentiel pour la Commission des Juges et des Arbitres (mise à jour des listes des actifs et des réserves, voire de ceux mis en sommeil).</p> <p>Nous sommes très régulièrement questionnés, audités, sondés sur la répartition des Juges et Arbitre (féminins, jeunes, durée de vie d'un juge, difficultés de la fonction, problèmes d'incivilité, ...).</p> <p>Il est demandé d'assurer un suivi des activités du corps arbitral par chaque responsable du corps arbitral de chaque discipline en conservant une traçabilité des rapports au sein des commissions mais aussi avec une copie informatisée pour le siège fédéral.</p> <p>En effet, devant une recrudescence de problèmes et de contestations, il semble nécessaire que le siège fédéral puisse avoir les informations en direct, à travers le rapport du Juge Arbitre et du Comité de Compétition, sans avoir à rechercher le Juge arbitre ou le R1 pour obtenir des précisions sur l'action.</p>

	<p>Par rapport, aux capacités en expression orale en langue anglaise ou d'une autre langue étrangère, pour un passage à un niveau international, la CNJA s'interroge sur la manière d'évaluer ces capacités. Par qui ? De quelle manière ? Dans quelles conditions ?</p> <p>D'autre part, devant le travail à fournir, il est proposé de déconcentrer les formations régionales, en demandant la création de commission régionale.</p> <p>Il sera demandé à chaque CNA, de prévoir un programme de formation, les documents éventuels nécessaires pour cette formation et d'assurer la formation et la certification des formateurs.</p> <p>Une liste des formateurs habilités sera validée chaque année par la CNJA et mis à disposition des Comités Régionaux pour la mise en place de stage de formation.</p> <p>La reconnaissance de nos Juges et Arbitres, au niveau national et international, nécessite une participation à l'AFCAM, de faire des propositions chaque année aux trophées de l'Arbitrage (AFCAM et FFCK), d'aider les CNA à mettre en place une procédure de nomination des Juges et Arbitres au niveau national, de vérifier la formation de qualité pour les juges nationaux et de proposer une formation continue des juges et Arbitres en liaison avec les CNA (Colloque de l'arbitrage par exemple).</p> <p>Enfin un dernier débat s'est engagé sur le comment susciter des vocations ? Nous avons discuté en particulier, sur les types de public (jeune en particulier). Il a été décidé que les jeunes juges UNSS pourraient devenir juge régional à condition d'une adhésion dans un structure fédérale et le rappel des règlements fédéraux.</p>	
	<p><b>Prochaine réunion au siège fédéral le dimanche 17 octobre à 10h</b></p>	